



# FAPEE

Fédération des associations de parents  
d'élèves des établissements d'enseignement  
français à l'étranger

## **Intervention lors du Conseil d'orientation interministériel de l'enseignement français à l'étranger du 29 janvier 2021**

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs les directeurs généraux,  
Chers acteurs de l'enseignement français à l'étranger,

Permettez-moi tout d'abord de me réjouir de participer à ce conseil interministériel et d'y représenter la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger, la FAPEE, qui vient de fêter son 40<sup>e</sup> anniversaire et qui regroupe près de 180 associations de parents d'élèves à travers le monde, autant gestionnaires et que non gestionnaires.

Les précédents intervenants en ayant déjà largement parlé, je ne reviendrai pas sur la mise en place de la continuité pédagogique et les autres défis auxquels le réseau doit faire face et qui auront mis à l'épreuve sa capacité d'adaptation tout en démontrant sa résilience grâce notamment à l'important effort budgétaire de l'État.

En revanche, je souhaite revenir sur le principal enseignement qu'il faut tirer à nos yeux de cette crise. Il s'agit de l'impérieuse nécessité – et Olivier Brochet l'a rappelé – de construire ensemble avec les différents partenaires de la communauté scolaire : parents, enseignants et direction. Les parents d'élèves ne sont pas de simples usagers et en particulier pendant ces 12 derniers mois durant lesquels ils ont été des parents éducateurs dans le cadre de l'enseignement à distance.

Les parents d'élèves ont une nouvelle fois prouvé leur fidélité et leur loyauté envers un système scolaire qu'ils ont choisi et ils ont globalement démontré leur gratitude vis-à-vis des équipes enseignantes et des équipes de direction. Il ne faudrait toutefois pas courir le risque de leur faire reprendre le chemin de la défiance par manque de concrétisation des engagements pris visant à mieux les associer à la vie des établissements et du réseau.

Les attentes des parents en matière de gouvernance sont fortes :

- Accordons-leur les sièges promis au CA de l'AEFE ;
- Associons-les au niveau central aux préparations des décisions de l'AEFE, en particulier dans le domaine budgétaire ;
- Permettons qu'ils aient *a minima* le même niveau d'information que les représentants du personnel alors qu'ils sont les principaux contributeurs ;
- Faisons un véritable travail de fond sur la circulaire sur les instances de l'AEFE qui mérite d'être largement revue ;
- Et enfin garantissons une plus grande indépendance entre la tutelle et l'opérateur public en nommant une personnalité qualifiée à la présidence du CA.

Certes la crise sanitaire a pu ralentir la mise en œuvre du plan de développement de l'EFE mais son 3<sup>e</sup> axe est primordial et il convient de s'y atteler.

Je vous remercie de votre attention.

François Normant  
Président de la FAPEE